

RÉSULTATS

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023	Écart
Revenus	8 665 \$	8 046 \$	8 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	1 360 \$	1 230 \$	11 %
Marge RIIA ajustée ⁽²⁾	15,7 %	15,3 %	40 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	915 \$	799 \$	15 %
Marge RII ajustée ⁽²⁾	10,6 %	9,9 %	70 pdb
RAII	878 \$	793 \$	11 %
Marge RII ⁽³⁾	10,1 %	9,9 %	20 pdb
Résultat net des activités poursuivies	370 \$	490 \$	(120) \$
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁴⁾	— \$	(45) \$	45 \$
Résultat net	370 \$	445 \$	(75) \$
RPA dilué des activités poursuivies (en dollars)	3,40 \$	4,70 \$	(1,30) \$
RPA dilué des activités abandonnées (en dollars) ⁽⁴⁾	— \$	(0,46) \$	0,46 \$
	3,40 \$	4,24 \$	(0,84) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	547 \$	416 \$	131 \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	5,16 \$	3,94 \$	1,22 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁵⁾	405 \$	623 \$	(218) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	173 \$	366 \$	(193) \$
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	232 \$	257 \$	(25) \$
Aux 31 décembre	2024	2023	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 653 \$	1 594 \$	4 %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	2 082 \$	1 845 \$	13 %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁶⁾	14,4 \$	14,2 \$	1 %

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent communiqué de presse et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent communiqué de presse et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent communiqué de presse et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽⁴⁾ Activités abandonnées liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour l'exercice 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽⁵⁾ Liés aux activités poursuivies seulement.

⁽⁶⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.